

CONCLUSIONS DES

ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
DU SPORT  
DE HAUT NIVEAU



MEMBRE FONDATEUR

Décembre 2016

## « POUR TRANSFORMER L'ARGENT EN OR AVEC LA GÉNÉRATION 2024 »

Dans la continuité des Jeux de Rio, qui ont pour la France été un succès tant par le bilan des médailles que par la taille des délégations olympiques et paralympiques, le secrétaire d'État aux Sports, Thierry Braillard, a souhaité engager le mouvement sportif dans une réflexion collective pour se projeter vers l'avenir et préparer la génération 2024.

Durant les mois d'octobre et novembre 2016, une large concertation des acteurs, « les États Généraux du sport de haut niveau », a permis de réunir plus de 2 000 parties prenantes du haut niveau français autour de six thèmes :

**Thème 1 :**  
Quelle définition du sport de haut niveau en France ?

**Thème 2 :**  
Comment optimiser la performance et le projet olympiques et paralympiques ?

**Thème 3 :**  
Comment le sport pour tous peut-il préfigurer le sport de haut niveau ?

**Thème 4 :**  
Quelle gouvernance pour le sport de haut niveau ?

**Thème 5 :**  
Quel rôle pour les territoires dans le sport de haut niveau ?

**Thème 6 :**  
Comment préparer le sportif de haut niveau à son projet de vie ?

Structurés autour d'un comité de pilotage stratégique réunissant le ministère en charge des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), l'Association des Régions de France (ARF), le Conseil National du Sport et le GIP Paris 2024, les États Généraux se sont concrétisés par l'organisation d'une centaine de réunions, tables-rondes et entretiens dans toutes les Régions de France, y compris en Outre-mer.

## 10 MESURES ISSUES DU BILAN DES CONCERTATIONS

- Créer une **délégation ministérielle** chargée de l'expertise du sport de haut niveau et de la haute performance.
- Consacrer **un million d'euros** du plan « héritage 2024 » à la mise en place d'un plan dédié à l'optimisation de la performance paralympique et créer une **cellule de la performance paralympique** à l'INSEP.
- **Développer l'expertise scientifique et technologique** au service de la haute performance en créant au sein de l'INSEP et du réseau Grand INSEP, un Living Lab du sport de haut niveau, et en nommant des référents innovation / Haute performance au sein des fédérations.
- Renforcer l'expertise de l'encadrement par la création d'une **école des cadres sportifs** et d'un **cadre de gestion des DTN**.
- Engager **un million d'euro** du plan « héritage 2024 » en faveur de **l'accompagnement des plans de détection fédéraux** auprès de publics spécifiques (femmes, population non licenciée, personnes en situation de handicap, milieux scolaires).
- Organiser le réseau des **référents chargés du suivi socioprofessionnel** en installant un **guichet unique** dans chaque établissement du Grand INSEP.
- Favoriser la prise en compte des compétences transversales des sportifs de haut niveau au sein du dispositif de **Validation des acquis de l'expérience** en créant un **livret référentiel de compétences**.
- Dans la continuité de la loi du 27 novembre 2015 et du Pacte de performance, encourager les entreprises à parrainer des sportifs de haut niveau en **créant un fonds de dotation** en faveur de l'accompagnement de la haute performance.
- Engager un travail commun avec les acteurs de l'enseignement supérieur afin de poursuivre **l'adaptation du cadre d'étude des sportifs de haut niveau étudiants**.
- Signer un **protocole d'accord national** permettant la complémentarité des moyens de l'État et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des Projets de performance fédéraux et adapter la **gouvernance régionale du sport de haut niveau**.

La mise en œuvre de ces mesures sera réalisée à compter de janvier 2017. Certaines d'entre elles devront donner lieu au préalable à la poursuite du travail interministériel déjà engagé.

Plus de **100**  
ateliers et table-rondes

**2 000**  
acteurs du haut  
niveau interrogés

Toutes les  
**Régions de  
France**  
mobilisées

*« Accompagner la « Génération 2024 », c'est viser la candidature de Paris bien sûr, mais c'est aussi traverser les prochaines échéances olympiques et paralympiques de 2018, 2020 et 2022 en visant l'excellence dans la performance sportive et une organisation du sport de haut niveau plus efficiente, performante à tous les niveaux. Il s'agit bien de réfléchir à la place du sport de haut niveau dans le sport français. »*



**Thierry Braillard**  
Secrétaire d'État en charge des Sports

---

**Contact Presse :**

Cabinet de Thierry Braillard - [presse-cabinet@ville-jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse-cabinet@ville-jeunesse-sports.gouv.fr) - 01 40 45 92 61